

## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1034134//2401292 /  
Date : 10/04/2024  
Contact : NALLET Michael

UI AURA SOGETREL  
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE  
69792 SAINT PRIEST

**Bénéficiaire (si différent du demandeur)**

### Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Mairie de Giou de Mamou  
26 ROUTE PASTORALE  
BP  
15130 GIOU DE MAMOU

Permission accordée : Conforme à la PI du 14/05/2024  
Date et signature : (Nom et qualité)  
Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

Le 14 MAI 2024

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° ..... du .....)

### Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

### Localisation des Travaux

15130 GIOU DE MAMOU - LE ROUMIGUIER.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	1427		m. d'artère	1427	
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité	36				
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

**Nature des travaux :** Réalisation de conduite multiple, Réalisation d'artère aérienne,

Commentaires :

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 21/04/2024

Durée prévisible des travaux : 120.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033



**PROPOSITION D'IMPLANTATION**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC**

**Intitulé de l'opération: Tranchée(s)**

**RD n° 58**

**Demande de: Sogetrel pour ORANGE**

**Objet de la demande: Travaux pour la fibre**

**Commune(s): GIOU DE MAMOU      Lieu-dit : L'hopital**

Le 14 mai 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC  
Monsieur Michael NALLET représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

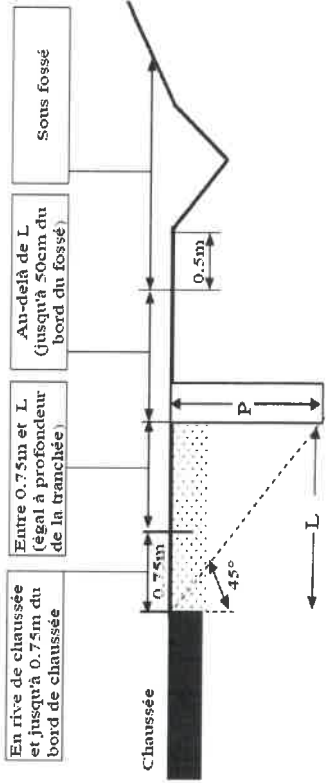
Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

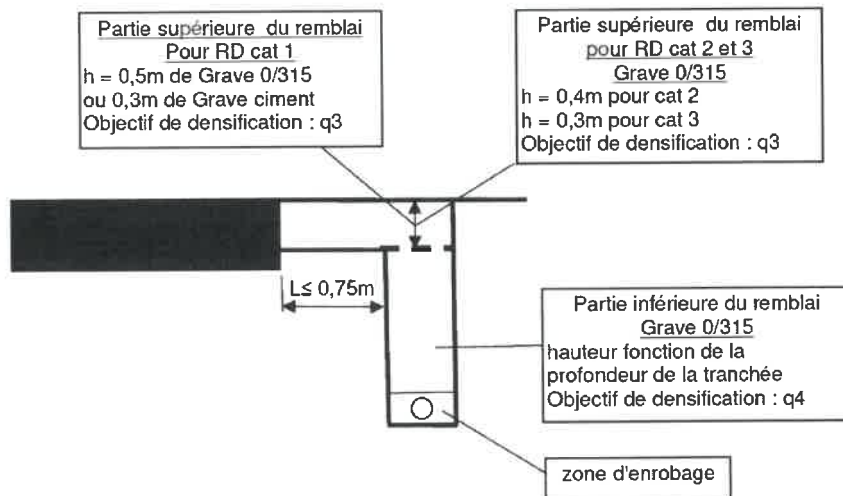
N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L		Sous fossé
58	Cat 3	Au PR13+057	D	TT	3m					Schéma 9
		Au PR13+057	D	TT	1x2m					Pose d'une chambre L2C Schéma 6-2
		Du PR13+057	D	TT	219m					Schéma 6-2 En rive Si impossibilité de passer en rive Schéma 9 Sous Chaussée
		Au PR13+276	D	TT	1x2m					Pose d'une chambre L2C Schéma 6-2
		Au PR13+276	D	SA				A 2m du bord de la chaussée		Supports aériens Schéma 6-2
		Au PR13+276	D							

## Longueur de tronçon en Génie Civil 222m



- \* Techniques :
- TT = tranchées traditionnelles
  - TE = tranchées étroites
  - FD = Forage dirigé
  - F = Fonçage
  - SA = Supports aériens

**Schéma n°6-2** tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3



**Schéma n°9** sous chaussée RD catégorie 1 niveau 2b, cat.2 et cat.3 pour tranchée "isolée" et "longitudinale"

